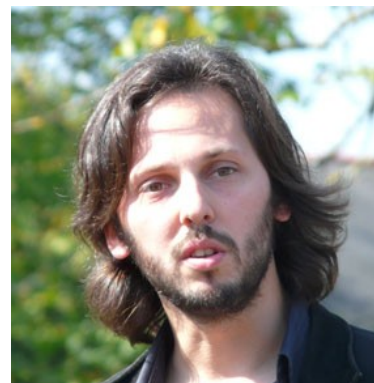


## Un château et deux bourgs pour asseoir son autorité

### La Gravelle était une « ville » médiévale

**L**a route nationale Laval-Rennes contourne aujourd'hui le bourg de La Gravelle. L'automobiliste n'a aucune raison d'aller découvrir ce tout petit village qui compte moins de 600 habitants. Parmi ceux-ci, un citoyen, Samuel Chollet, qui a pour particularité d'être archéologue à la ville de Laval et d'avoir consacré son mémoire de maîtrise, en 2003, à la « *politique territoriale des seigneurs de Laval sur la marche Bretagne-Maine (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)* ». La Gravelle fait justement partie de cette « *politique territoriale* ». À l'occasion des Journées du patrimoine, en 2008, Samuel Chollet se fait guide pour une conférence-promenade dans La Gravelle.



Samuel Chollet, archéologue à Laval et... habitant de La Gravelle.

Samuel Chollet nous plonge dans le Moyen Âge pour nous faire découvrir l'histoire étonnante d'une ville créée de toutes pièces par les seigneurs de Laval. La Gravelle sera, durant deux cents ans, une pièce maîtresse d'un plan stratégique pour la région comprise entre Laval et Vitré. Clermont, vitrine religieuse et nécropole, et Olivet, relais de chasse, constituent deux autres pièces de ce plan, mais c'est une autre histoire...

Pour le moment, remontons au IX<sup>e</sup> siècle où nous assistons au début de l'émiettement du pouvoir royal. Les grands princes cherchent eux-mêmes à devenir « rois » dans leur province. Au départ simples « fonctionnaires » au service du roi, les grands princes fondent de véritables dynasties et, bientôt, rendent justice en leur propre nom. Ce contexte aiguise les esprits. Le territoire se militarise. Mais le mouvement d'émiettement ne va pas s'arrêter là. Des aristocrates vont à leur tour s'accaparer les prérogatives régaliennes dans leur petit territoire. Au XI<sup>e</sup> siècle, la société féodale est ainsi en place.

Laval semble constituer un cas atypique d'inféodation « sauvage ». Guy I<sup>er</sup>, presque un inconnu, réalise deux mariages fructueux et prend possession d'une terre à Laval. Il lui manquait une assise foncière pour entrer dans la cour des grands. Or, à l'ouest de Laval, à partir de Saint-Berthevin jusqu'à la frontière bretonne, nous avons une vaste zone boisée. Les forêts et les ruisseaux appartiennent au domaine public. Il accapare ce domaine public ; cette région devient la sienne...

Notre seigneur ambitieux va jusqu'à s'approprier une zone tampon, de l'autre côté de la frontière, et y fonde deux villages, Mondevert et Bréal-sous-Vitré. Mais face à ses rivaux vitréens, il lui faut sécuriser la frontière, d'où une place forte, à quelques centaines de mètres de la Bretagne : c'est ici qu'apparaît La Gravelle...

Le site est proche de la frontière, mais il est aussi à un emplacement stratégique, au carrefour de plusieurs voies de communication et, en outre, il bénéficie d'une ressource en eau avec l'Oudon.

Le seigneur érige une motte et un donjon quadrangulaire assez important pour qu'il puisse être habité. De façon classique pour les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, la motte

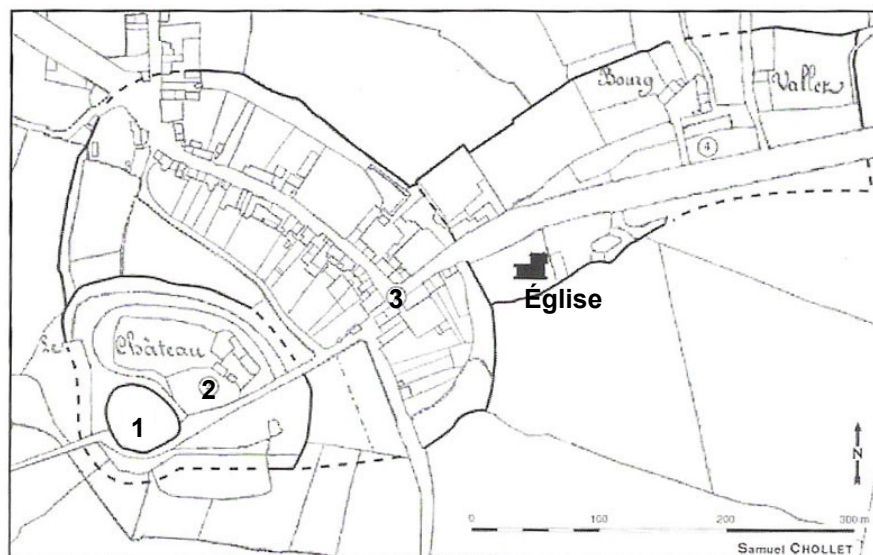


Fig. 1 - La Gravelle en 1832 (d'après le cadastre napoléonien).  
1 - Motte du château. 2 - Basse-cour. 3 - Bourg castral. 4 - Bourg monastique.

est complétée par une basse-cour, lieu de vie qui accueille en permanence plusieurs dizaines de personnes. Sur le terrain, aujourd'hui, les vestiges de la motte et du donjon, ainsi que les douves profondes qui entouraient l'ensemble, peuvent encore se déceler.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les familles de Laval et de Vitré s'allient <sup>(1)</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, ce qui aura été la principale place forte de la région, après le château même de Laval, n'a plus aucune raison d'exister. Il est progressivement abandonné.

### **Pas seulement un château pour se protéger de Vitré**

Dans le projet politique initial de se protéger des rivaux de Vitré, voire de les amoindrir, les seigneurs de Laval ne pouvaient se contenter d'une simple place forte. La Gravelle est un pôle militaire, administratif, politique ; le site va devenir également un pôle humain et économique. Pour cela, on crée une zone d'habitation à l'abri de la place forte, mais aussi protégée par des douves et talus. Aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, l'enceinte protectrice constitue la ville, et non, comme aujourd'hui, le nombre d'habitants.

Un ancien cadastre permet ainsi d'identifier trente-trois parcelles, de chaque côté d'une voie centrale. Les parcelles sont en forme de lanières, très peu larges en façade, mais profondes : ce qui permet d'accueillir un maximum de monde sur un minimum d'espace en façade sur rue.

Dès lors, La Gravelle est un château avec un bourg « castral », un pôle militaire et économique, mais il manquait la dimension religieuse. Cependant, le seigneur de Laval cède un terrain à des moines qui vont créer un bourg « monastique » avec une église implantée juste à la jonction des deux bourgs.

Au terme de sa visite guidée à travers les vestiges archéologiques de ce passé prestigieux, Samuel Chollet a réussi à nous convaincre d'un dessein très cohérent des seigneurs de Laval : La Gravelle y tenait le rôle de la place forte, à proximité immédiate de la Bretagne et des seigneurs rivaux de Vitré.



À l'église, un vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle conserve le souvenir du château de La Gravelle : la Vierge Marie délivre le baron de Sillé-le-Guillaume, prisonnier au château durant la guerre de Cent Ans.

Mais comment expliquer que La Gravelle qui, autrefois, avait sa gendarmerie, son grenier à sel, son relais de poste, etc., ne soit pas devenue le centre du canton, son chef-lieu ? Cet « échec » tire probablement ses racines, nous l'avons vu, de l'alliance au XIII<sup>e</sup> siècle des seigneurs de Laval et de Vitré, et de l'abandon du château et de sa basse-cour à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Or, le château faisait vivre économiquement bon nombre d'artisans et de commerçants.

Plus proche de nous, on peut aussi supposer que La Gravelle n'a pas eu la possibilité de bénéficier d'un développement industriel, comme ce fut le cas à Port-Brillet ou Saint-Pierre-la-Cour...

#### *Pour aller plus loin...*

◆ Lire (ou relire) le dossier sur les châteaux du Moyen Âge en Mayenne dans *La Mayenne : Archéologie-Histoire* (revue de la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne – SAHM), n° 27 de 2004. Samuel Chollet consacre plusieurs articles à La Gravelle.

<sup>(1)</sup> – En 1239, Guy VII de Laval épouse Philippa de Vitré, qui le fit héritier de la baronnie de Vitré.